

GIANNONE ROBERT
3 IMPASSE DES PECHEURS
13007 MARSEILLE

3598

Date de naissance: 24/11/1952
N° sécu.: 152111305536562
Mutuelle: ACTIL
N° de P.E.C. Jessica

Je donne mon consentement éclairé au plan de traitement proposé par le Docteur Eskenazi qui a réalisé le bilan clinique, évalué mon état général et buccal, étudié les examens complémentaires et qui m'a informé des autres solutions possibles pour ma réhabilitation buccale. J'ai compris que l'hygiène buccale devra être la plus efficace possible, que le tabagisme est un élément défavorable et que les travaux réalisés nécessitent un suivi très rigoureux durant les premières années.

envoi devis par courrier jess

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
1	45	LBLD015	Pose d'1 implant intraosseux i	emax	H.L.	700,00	0,00	0,00	0	700,00
2	45	LAPB002	Dégagement et activation d'1	emax	N.P.C.	150,00	0,00	0,00	0	150,00
3	45	HBLD012	Infrastructure coronaire sur 1	emax	N.P.C.	250,00	0,00	0,00	0	250,00
4	45	HBLD418	Couronne dentaire implantoport	emax	H.L.	700,00	107,50	75,25	0	592,50
5	34-37-35	HBLD227	Plural Cm-Cm-Cm- sans incisive	emax	R.M	1 600,00	279,50	195,65	0	1 320,50
6	36	HBMD479	inter Cm 1er	emax	H.L.	600,00	0,10	0,07	0	599,90
7	14	LAQK027	Radiographie volumique par fai	emax	N.P.C.	69,00	0,00	0,00	0	69,00
8	14	LBLD015	Pose d'1 implant intraosseux i	emax	H.L.	700,00	0,00	0,00	0	700,00
9	14	LAPB002	Dégagement et activation d'1	emax	N.P.C.	150,00	0,00	0,00	0	150,00
10	14	HBLD012	Infrastructure coronaire sur 1	emax	N.P.C.	250,00	0,00	0,00	0	250,00
11	44	LAPB002	Dégagement et activation d'1	emax	N.P.C.	150,00	0,00	0,00	0	150,00
12	44	LBLD015	Pose d'1 implant intraosseux i	emax	H.L.	700,00	0,00	0,00	0	700,00
13	44	HBLD012	Infrastructure coronaire sur 1	emax	N.P.C.	250,00	0,00	0,00	0	250,00
14	44	HBLD418	Couronne dentaire implantoport	emax	H.L.	700,00	107,50	75,25	0	592,50
Total:						6 969,00	494,60	346,22	0,00	6 474,40

Je certifie avoir reçu les informations, indications et contre indications nécessaires et avoir obtenu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant ces actes.

Information complémentaire en cas de pose d'implants:

En cas de pose d'implants, je sais que le taux de stabilité de ces racines artificielles est de l'ordre de 95% (taux qui diminue nettement chez les fumeurs). Les implants endo-osseux posés sous anesthésie locale seront laissés au repos pendant 2 à 3 mois.

En cas de volume osseux insuffisant pour poser un implant, le docteur Eskenazi fera une greffe d'os autogène ou de substitut osseux (Bio-oss®) soit dans la même séance que la pose des implants, soit lors d'une séance précédente.

Le matériel utilisé sera stérile ou à usage unique. Les suites opératoires immédiates de ces interventions peuvent être variables d'un patient à l'autre, un oedème ou hématome post-chirurgical peuvent apparaître mais ne signifiera en aucune manière une quelconque complication.

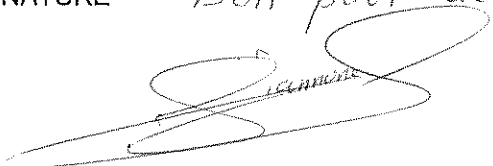
Je dois respecter l'ordonnance du docteur Eskenazi (antibiotique, antalgiques, anti inflammatoires)

Si l'implant n'est pas ostéointégré, il sera déposé et remplacé si aucune contre-indication ne s'y oppose (soins pris en charge par le docteur Eskenazi). Dans cette éventualité le traitement sera obligatoirement prolongé de quelque mois.

J'ai lu et j'ai compris ce document , le 24 Mai 2021

NOM, SIGNATURE

Bon pour accord

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.